



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

exportations

Question écrite n° 111988

## Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur les exportations de vin. Alors que la France a retrouvé sa place de premier pays exportateur en valeur de vin, il souhaiterait connaître les actions menées dans ce domaine.

## Texte de la réponse

En 2010, les exportations de vins français ont repris sans atteindre cependant les niveaux antérieurs à la crise. Par rapport à 2009, les exportations françaises 2010 sont en croissance. Celles-ci ont atteint 13,49 millions d'hectolitres (soit + 7 % par rapport à 2009). Il a généré un chiffre d'affaires de 6,3 Mdeuros (soit + 14 % par rapport à 2009), soit l'équivalent d'environ 17 airbus A380. Le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire contribue activement au développement des exportations des vins français au travers des aides à la promotion. Ces financements visant à renforcer la notoriété collective des vins français et à soutenir les actions des interprofessions s'élevaient à près de 17 Meuros pour 2010. Par ailleurs, dans le cadre de l'organisation commune de marché du vin, une enveloppe de 180 Meuros pour la période de 2008 à 2013 a été spécifiquement affectée à la promotion des vins français sur les pays tiers à l'Union européenne. Ces aides européennes sont accessibles tant aux interprofessions pour la promotion collective qu'aux entreprises pour communiquer sur leur propre marque.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 111988

**Rubrique :** Commerce extérieur

**Ministère interrogé :** Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 juin 2011, page 6717

**Réponse publiée le :** 9 août 2011, page 8546